

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	VEILLE DANIEL	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	053V0065	<i>Veille Daniel</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE TECH. AUTOMOBILE SUD MAYENNE Z.A. du verger Boulevard d'Okehampton 53400 - CRAON	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S053Z098	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	10/02/2026	
AUDITEUR TECHNIQUE	Yannick BOURGEOIS	<i>Yannick Bourgeois</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
Bonne connaissances du contrôleur. Methodologie respectée.

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE :	10/02/2028
----------------------	---------------------------	------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : VEILLE DANIEL



VÉHICULE SUPERVISÉ

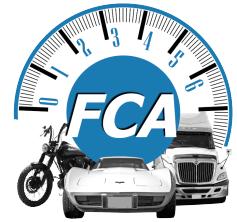
N° d'immatriculation du véhicule : AB688PQ Catégorie de véhicule : M1 Energie : ES
Date de mise en circulation : 26/06/2009 N° PV : 26007394

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25004013	18/02/2025	RAS
25004067	21/02/2025	RAS
25004186	05/03/2025	RAS
25004529	04/04/2025	RAS
25004816	03/05/2025	RAS
25005093	31/05/2025	RAS
25005216	12/06/2025	RAS
25005460	02/07/2025	RAS
25005724	01/08/2025	RAS
25006309	14/10/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : VEILLE DANIEL



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage	CONFORME
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	CONFORME
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	CONFORME
	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : VEILLE DANIEL



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage	CONFORME
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	CONFORME
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : VEILLE DANIEL



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.